



Direction des pèlerinages
Maison du diocèse
21, rue Saint Roch
BP 70085
39801 POLIGNY Cedex

FICHE INDIVIDUELLE
D'INSCRIPTION
N°.....

TEL. 03 84 47 87 50 E-Mail : pelerinages@eglisejura.com Agrément Atout France N° IM 039 11 0008

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION *PRETRE*

Pèlerinage LOURDES 2026

du 6 au 11 avril

soit 6 jours et 5 nuits

à retourner avant le 8 mars

■ **PÈLERIN(S)**

IMPORTANT : Nous vous invitons à veiller à la bonne orthographe ainsi qu'à la lisibilité des informations écrites ci-dessous.

Merci de remplir une fiche d'inscription par participant au pèlerinage, en toutes lettres et majuscules.

Pour faciliter les contacts et les échanges d'information, merci également de renseigner une adresse mail ET un numéro de téléphone portable.

■ IDENTIFICATION DU PELERIN

Nom : Prénom :

Nationalité : Date de naissance : / /

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

PERSONNE HORS PELERINAGE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE DURANT LE SEJOUR (A COMPLETER OBLIGATOIREMENT)

Nom : Prénom :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

■ INFORMATIONS SUR LE PÈLERINAGE

DESTINATION

Intitulé du pèlerinage : *LOURDES 2026*

Direction des pèlerinages

Date de départ : 06/04/2026

Date de retour : 11/04/2026

Destination : *LOURDES*

Ville de départ : *LONS LE SAUNIER*

Ville de retour : *LONS LE SAUNIER*

TRANSPORTS

VOYAGE : en CAR

HEBERGEMENT (PAR PERSONNE)

<u>Catégorie 1</u> Hôtel Saint Sébastien**  <i>Tarif pour les prêtres, en chambre individuelle</i> <i>(dans la limite des places disponibles)</i>	400 €* 	<u>Catégorie 3</u> Hôtel Florida ***  <i>Tarif pour les prêtres, en chambre individuelle</i> <i>(dans la limite des places disponibles)</i>	480 €*
<u>Catégorie 2</u> Hôtel Lys de Marie*** <i>Tarif pour les prêtres, en chambre individuelle</i> <i>(dans la limite des places disponibles)</i>	465 €* 	<u>Catégorie 4</u> Hôtel Angleterre *** <i>Tarif pour les prêtres, en chambre individuelle</i> <i>(dans la limite des places disponibles)</i>	510 €*

Pour les prêtres, les suppléments « chambres individuelles » sont pris en charge par le diocèse de Saint Claude.

Régimes alimentaires spéciaux à préciser :
.....
.....

PERSONNES A MOBILITE REDUITE

De façon générale, ce voyage est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Besoins particuliers exprimés par le pèlerin à mobilité réduite (besoin d'un fauteuil roulant) :
OUI / NON

▪ PRIX ET ANNULATION

▪ PRIX DU PELERINAGE

Ce que le prix comprend :

Le transport en car, l'hébergement en pension complète en chambre double ou twin dans l'hôtel choisi, les conférences et activités au sanctuaire de Lourdes prévues au programme, le livret d'accompagnement, l'écharpe du diocèse, la cotisation aux sanctuaires, l'assurance multirisque spéciale pèlerinage de la Mutuelle Saint-Christophe, les frais de dossier.

Ce que le prix ne comprend pas :

Les boissons dans les hôtels, les dépenses personnelles,

Prix total TTC : Prix de l'hôtel (selon le choix) = Prix total à verser.

Mode de règlement : Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Service des Pèlerinages »

Le règlement peut se faire en plusieurs fois, mais vous devez nous adresser la totalité des chèques avec votre inscription.

Au dos de chaque chèque sera mentionnée la date à laquelle il devra être encaissé.

Règlements par Chèques Vacances acceptés.

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.

Le montant total du pèlerinage est à régler à l'inscription.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS LE 8 mars 2026 ;

Cas particuliers : nous contacter.

*-ou **détailler les acomptes**- :*

.....

ASSURANCE PROPOSEE : MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE (SPECIALE PELERINAGES)

Je reconnais avoir pris connaissance du DIN, concernant l'assurance multirisque et assistance proposée à l'occasion du Pèlerinage (document consultable sur le site eglisejura.com, à partir du 1^{er} janvier 2026 : – « Vivre sa foi » - « Pastorale des services » - Pèlerinages – puis en bas de la page dans les documents « Ressources ») :

Cochez la case : ☐

ANNULATION PAR LE PELERIN

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

- Frais d'annulation/résolution du contrat

Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du pèlerinage) :

Barème d'annulation (sur le prix total du voyage)

-avant le départ : **45 € de frais de dossier**

ANNULATION PAR LA DIRECTION DIOCESAINE DES PÈLERINAGES (OU AGENCE DE VOYAGE)

Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages ou l'agence de voyage co-organisatrice si le nombre minimum de 80 participants n'est pas atteint.

Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

▪ **CONTACT – RESPONSABILITÉ - RGPD**

▪ RESPONSABILITE

La direction diocésaine des pèlerinages du diocèse de Saint-Claude est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et est tenue d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

CESSION DU CONTRAT

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder la présente inscription tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant la direction diocésaine des pèlerinages dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

REGLEMENT GENERAL POUR LA PROTECTION DES DONNEES:

Vous trouverez ci-joint le nouveau RGPD. Merci de nous le retourner signé.
Merci également de nous retourner signé les documents relatifs aux autorisations de diffusion d'images.

**Un courrier (ou email) regroupant toutes les informations (horaires, téléphone d'urgence...)
vous sera envoyé environ 2 semaines avant le départ.**

Je soussigné (nom, prénom)

Fait à :

*Signature (**bon pour accord**) du pèlerin :*

Le : / /

COVOITURAGE DANS LE CADRE DES PELERINAGES (pour se rendre sur les lieux de prise en charge par les autocars)

<i>La Direction des Pèlerinages du diocèse de Saint-Claude facilite la mise en relation entre pèlerins pour le covoiturage.</i> Si vous êtes intéressé, merci de remplir et retourner ce formulaire : <i>Vos noms et prénom :* </i> <i>Votre numéro de téléphone :* </i> <i>Votre adresse e-mail :* </i> <i>Le nombre de places demandées :* </i> <i>Le nombre de places proposées :* </i>	Précisions importantes : La Direction des Pèlerinages n'organise pas le covoiturage mais facilite simplement la diffusion des demandes et propositions entre pèlerins. L'Association Diocésaine de Saint-Claude décline toute responsabilité, notamment en cas d'accident, ce dont vous reconnaissez avoir été informé et déclarez accepter sans réserve en déchargeant l'association diocésaine de toute responsabilité. Nous invitons les pèlerins proposant des places à vérifier que leur contrat d'assurance automobile couvre le covoiturage avec assurance de responsabilité civile pour les passagers. Le covoiturage est une offre désintéressée de transport, et toute contrepartie financière doit se limiter au partage des frais (carburant, péage). La Direction des Pèlerinages n'intervient pas dans les accords financiers entre pèlerins. En retournant ce formulaire complété, vous consentez à la collecte et au traitement de vos données par la Direction des Pèlerinages (Association Diocésaine de Saint-Claude) et à leur communication aux pèlerins concernés. Le traitement vise à faciliter l'organisation informelle du covoiturage. Les données seront conservées en base active le temps nécessaire à l'organisation puis à titre conservatoire pendant 5 ans avant destruction. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et de suppression des informations vous concernant. Pour exercer ces droits, veuillez contacter donneespersonnelles@diocesejura.com. Date : Signature :
---	---

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES (POUR PELERINS ADULTES)	
Je soussigné(e) * (Prénom, nom)	
Déclare n'être lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image, de ma voix.	
☐ Je donne mon consentement pour que mon image et ma voix soient captés, fixés, enregistrés et utilisés à titre gratuit et sans contrepartie pour les modes d'exploitation ci-dessus désignés et dans les conditions suivantes :	
Photo :	☐ oui ☐ Non
Vidéos :	☐ oui ☐ Non
Fait à, le/...../.....	
SIGNATURE :	
Nom, prénom, date et Signature du Tuteur (si applicable avec Mention "Lu et approuvé") :	

Autorisation des parents ou des titulaires de l'autorité parentale	
Je soussigné(e) (<i>Prénom, nom</i>) Déclare être le représentant légal du mineur Déclare que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et de sa voix. ☐ Donne mon autorisation pour que son image et sa voix soient captés, fixés, enregistrés et utilisés à titre gratuit et sans contrepartie pour les modes d'exploitation ci-dessus désignés et dans les conditions suivantes : Photo : ☐ oui ☐ Non Vidéos ☐ oui ☐ Non Fait à le/...../..... Signature du représentant légal du mineur : _____	
Je soussigné(e) (<i>Prénom, nom</i>) Déclare être le représentant légal du mineur Déclare que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et de sa voix. ☐ Donne mon autorisation pour que son image et sa voix soient captés, fixés, enregistrés et utilisés à titre gratuit et sans contrepartie pour les modes d'exploitation ci-dessus désignés et dans les conditions suivantes : Photo : ☐ oui ☐ Non Vidéos ☐ oui ☐ Non Fait à le/...../..... Signature du représentant légal du mineur : _____	

Valable pour une durée maximale de 5 ans, ces autorisations pourront être révoquée à tout moment. Les supports de communication et journaux papiers diffusés ne peuvent être détruits. Les informations fournies sont traitées par le service des Pèlerinages et de communication du diocèse (Association Diocésaine de Saint- Claude dans le cadre de la gestion de la communication externe et de la gestion des consentements relatifs aux images. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à leur traitement. Les traitements sont fondés sur le consentement et le respect d'obligations légales. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et si les conditions sont remplies de droits de retrait de consentement, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données. Vous pouvez, exercer vos droits en écrivant à donneespersonnelles@diocesejura.com ou par courrier à Association Diocésaine - Service RGPD (Economie) Evêché, 21 rue Saint-Roch 39800 POLIGNY Pour toute question ou difficulté sur le traitement de vos données dans ce dispositif et l'exercice de vos droits , vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données (DPO) dpo-diocese-saintclaud@physitalav.com

Informations sur le traitement de vos données à caractère personnel

Responsable de Traitement

Les informations que vous nous fournissez sont collectées et traitées par la Direction des Pèlerinages de l'Association Diocésaine de Saint Claude, qui est le Responsable de Traitement.

Objectifs du Traitement

Ces informations sont utilisées pour :

- Enregistrer, gérer et organiser votre inscription et participation à un Pèlerinage.
- Communiquer avec vous dans le cadre du Pèlerinage.
- Vous accompagner au mieux et en toute sécurité (collecte de données de santé avec votre consentement).
- Adresser des propositions pour d'autres pèlerinages ou activités connexes susceptibles de vous intéresser pendant une durée de 3 ans après votre dernière participation à un évènement (sauf opposition de votre part).
- Adresser des sollicitations de dons par le service Economat (vous pouvez vous y opposer).
- Coordonner le cas échéant votre pèlerinage avec l'hospitalité de Lourdes ou la Pastorale des personnes en situation de handicap.

Fondement Légal

Le fondement légal de ce traitement est l'exécution de mesures précontractuelles et contractuelles. Avec votre consentement, des données de santé (allergies, etc.) peuvent être collectées pour vous accompagner au mieux et en toute sécurité.

Données de Santé

Pour les pèlerinages organisés en lien avec l'hospitalité de Lourdes :

- Une fiche de renseignements médicaux est complétée par votre médecin traitant et envoyée sous enveloppe cachetée au médecin du pèlerinage.
- Vos informations générales nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement sont communiquées à l'hospitalité de Lourdes avec votre consentement.

Les données de santé sont conservées uniquement pendant la durée du pèlerinage puis détruites.

Communication des Données

Vos informations peuvent être communiquées à :

- Des sous-traitants, partenaires, prestataires (hôtels, transporteurs, compagnies aériennes, etc.).
- Les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux besoins de l'organisation du pèlerinage ou aux obligations légales et réglementaires.
- Le service Economat pour des sollicitations de dons (uniquement vos données de contact, vous pouvez vous y opposer).
- Le service diocésain de la pastorale des personnes en situation d'handicap (informations générales nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement à ce service diocésain).
- L'hospitalité de Lourdes (avec votre consentement vos informations générales nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement sont communiquées à l'hospitalité de Lourdes, qui est responsable de traitement pour les traitements qu'elle met directement en oeuvre).

Covoiturage

Pour les personnes intéressées par le covoiturage, avec leur consentement, le Service Diocésain des Pèlerinages transmet les coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants.

Conservation des Données

- Les données nécessaires à l'organisation du pèlerinage sont conservées en base active le temps strictement nécessaires à l'accomplissement des finalités ;
- Les données de contact et relatives au type de pèlerinage sont utilisées pendant 3 années pour communiquer avec vous et vous proposer d'autres activités en lien.
- Les informations contractuelles et comptables seront conservées sur le fondement d'obligations légales et conservatoires pendant une durée respective de 5 et 10 ans.

Droits

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez des droits suivants sur vos données :

- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit d'opposition
- Droit de limitation
- Droit d'effacement
- Droit de donner des directives relatives au sort de vos données après votre décès
- Droit de retirer votre consentement pour les traitements fondés sur cette base légale

Pour exercer vos droits, écrivez à : donneespersonnelles@diocesejura.com

Contact

Pour toutes questions, consultez notre politique générale de traitement des données sur notre site internet ou contactez notre Délégué à la Protection des Données dpo-diocese-saintclaud@phygitalaw.com